|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom NOM : Magali SAINT-DONAT**  Fonction SOCIETE : DG PROTERTIA FM  **Parcours professionnel**  Ingénieur Procédé UHDE SA  Ingénieur Chercheur puis chef de groupe de recherche EDF R&D  Chefs de Grands Projets Tertiaires EDF Optimal Solutions  Responsable RSE et Sécurité Direction Immobilier EDF  Directeur Général PROTERTIA FM | |
| **Ma vision du métier de Directeur immobilier**  Etre acteur de la performance (y compris RSE) du groupe et au service des métiers cœur. Etre à la fois réactif et savoir se projeter sur le moyen terme, étant donnés les temps longs liés aux métiers de l’immobilier. | |
| **Mon ambition pour l’ADI**  **Ma vision du rôle que doit jouer l’ADI**  Faire reconnaître l’ADI comme un partenaire constructif et représentatif de la profession auprès de toutes les parties prenantes, notamment le législateur.  Fournir à ses membres les clefs nécessaires pour éclairer leurs décisions dans l’exercice de leur métier au jour le jour et leur réflexion stratégique sur l’avenir de leur métier et de leurs portefeuilles.  Ces clefs peuvent être du domaine réglementaire et sociétal ou concerner l’évolution des marchés de l’immobilier (transactions, travaux, services …). | **Mon engagement actuel et à venir au sein de l’ADI.**  Depuis 10 ans au sein de la commission RSE de l’ADI, secrétaire puis présidente de cette commission, je porte la voix de l’ADI au sein du Bureau du Plan Bâtiment Durable et de divers groupe de travail avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Minsitère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.  Sous mon impulsion et avec ma forte implication, la Commission RSE de l’ADI produit régulièrement depuis 10 ans des guides pour les membres de l’ADI dans le domaine RSE et a publié l’an dernier un livre avec la RICS sur l’application du décret tertiaire.  De même, l’ADI est maintenant reconnue comme un acteur constructif et représentatif, systématiquement invitée par les acteurs publics dans les concertations publiques qui concerne l’activité de ses membres.  J’ai porté la voix de l’ADI notamment lors d’une audition par le Conseil Supérieur de la Construction et de l’Efficacité Energétique sur les orientations du décret tertiaire et de ses arrêtés applicatifs. |